



L'Écho^{n° 9} des Pechs

Janvier 2026

Le mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens

La nouvelle année est toujours un moment particulier. Un moment pour s'arrêter un instant et regarder le chemin parcouru ensemble. Si notre commune a continué d'avancer, c'est grâce à l'engagement de tous : élus, agents municipaux, bénévoles, associations, et bien sûr grâce à vous, habitants, par votre confiance et votre esprit de solidarité. Je tiens à vous en remercier très sincèrement.

Durant ces 27 mois passés à la tête de la commune de Pechs-de-l'Espérance, j'ai essayé, avec l'ensemble de l'équipe municipale, d'agir au plus près de vos attentes. Nous avons travaillé collectivement pour préserver notre cadre de vie, entretenir et améliorer nos équipements communaux, soutenir la vie associative, maintenir le lien entre les générations et rester attentifs aux besoins de chacun. **Tout n'a pas toujours été simple, tout n'a pas toujours été possible**, mais chaque décision a été prise avec honnêteté, dans l'intérêt général.

Nous avons également fait le choix d'une gestion prudente et responsable des finances communales. Chaque dépense a été réfléchie, chaque investissement mesuré, avec une préoccupation constante : maintenir des services de qualité, réaliser des travaux utiles et préparer l'avenir, sans mettre en difficulté le budget communal ni alourdir inutilement la charge pour les habitants. Ce travail essentiel a permis d'assurer la stabilité et la sérénité de notre commune.

Ce moment est aussi, pour moi, un moment important. Après réflexion, j'ai décidé de **ne pas me représenter comme maire** lors des prochaines élections municipales, mais **je resterai pleinement attaché à notre commune et je continuerai à m'y investir**. Cette décision est personnelle, mûrement réfléchie et prise en toute sérénité. Être maire de Pechs-de-l'Espérance a été un immense honneur, et j'ai exercé cette fonction avec engagement, sincérité et le souci constant de servir notre commune et ses habitants.

Je suis convaincu que notre commune dispose de beaux atouts et d'un avenir prometteur. Elle saura poursuivre son développement grâce à l'énergie et à l'engagement de celles et ceux qui s'y investiront. Je souhaite que les mois à venir soient placés sous le signe du respect, du dialogue et de l'unité, car c'est ensemble que nous continuerons à faire vivre Pechs-de-l'Espérance.

Pour conclure, Je vous souhaite une année remplie de bonheur, de moments partagés et de belles réussites. Très belle année à toutes et à tous.

Patrick PRUGNAUD



Cazoules



Peyrillac-et-Millac



Orliaguet

« Journal L'Écho des Pechs »

Rédaction et relecture :

F.Arpaillange, M.Boulez, M.Feuilloley, G.Fourreaux, V.Jardel, S.Peltier, G.Priester, P.Prugnaud, C.Thellier, G.Vielle.

Si vous souhaitez communiquer sur un sujet avec nous, appeler le : 05 53 31 45 25

Élections municipales



**Des maires
au service
des maires**

Élections municipales de mars 2026

Changement du mode de scrutin dans notre commune

Les 15 et 22 mars 2026, auront lieu les élections municipales à Pechs-de-l'Espérance. Vous élirez le conseil municipal qui sera chargé durant 6 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, comme Pechs-de-l'Espérance, suite à une loi du 21 mai 2025.

Désormais, le **scrutin de liste paritaire** (applicable aux communes de 1000 habitants et plus) s'applique à notre commune.

Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

- Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : **vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer**. Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.

Attention : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.

- Chaque liste de candidats respectera la parité, avec une alternance de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste.
- Le nombre de candidats sur la liste sera variable : soit le nombre fixé par la loi (effectif légal), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siégeront pas s'ils sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).

302 rue Garibaldi - 69007 Lyon
04 37 43 39 80 amrf@amrf.fr

www.amrf.fr | [f](#) [t](#) [i](#) [i](#)



Plan Communal de Sauvegarde (P C S)

En janvier 2025, un article est paru dans l'Echo des Pechs n°7.

A ce jour, le Plan Communal de Sauvegarde est finalisé et a été transmis à la préfecture, ainsi qu'à la Communauté de Communes du Pays de Fénelon.

Dès que la préfecture aura donné son aval, nous communiquerons le document destiné au public par le biais du site de la commune.

Claudine THELLIER.

État civil 2025

Naissances

Nomin TOCQUE NOTENBOOM le 26/04
Léon TUJAGUE BUSSET le 22/05
Nino JARNOLLE le 14/06
Mya TEYSSOU le 24/07

Mariages

Sandrine ESCUER et Thierry JOUFFRE le 03/05
Leana PASSANTINO et PUYPE Maxime le 28/06
Anaëlle DROUILLARD et Morgan MARCHE le 16/08
Constance BONETE et Adrien BARTHELMÉ le 03/10

PACS

Chelsea CLOES et Calvin GAÏOFATTO le 04/03
Marion IRAGNE et Adrien TEYSSOU le 05/09

Décès

Jean-Paul CASTANO le 20/01
Gérard LEVET le 29/01
Geneviève GRANDRIE née LONGEVIALLE le 30/01
TEILLAC Ginette née CHAPELLE le 06/02
VERMEIL Marcelle née LARNAUDIE le 24/02
Raul GASPARD BORRALHO le 07/04
André AUDRY le 01/06
Guy FÉVRIER le 07/11
Geneviève PIO née LINOL le 30/12

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), arrive à son terme. Les différentes étapes importantes ayant été franchies, dont l'enquête publique qui a eu lieu du 18 août 2025 au 16 septembre 2025, nous nous trouvons en phase finale pour une validation des plans sur les 17 communes du Pays de Fénelon en janvier 2026.

Ce document sera approuvé en Conseil Communautaire au cours du premier trimestre et deviendra exécutoire un mois après.

Il est important de rappeler que le PLUi n'est pas une simple distribution de droit à construire. Les impacts seront multiples : constructibilité, densité urbaine, hauteur des constructions, stationnement, préservation de l'environnement naturel et agricole, protection du patrimoine...

L'élaboration de ce document par commune a nécessité un travail en toute neutralité et une réflexion dans le temps en collaboration étroite avec le service Urbanisme de la Communauté de Communes du Pays de Fénelon. Nous les remercions de leur précieuse aide.

Françoise ARPAILLANGE

L'intelligence artificielle : opportunités et limites

Pour information, cet article est un résumé et extrait réalisé à partir d'abonnements à des revues de presse et à des sites spécialisés en intelligence artificielle. Il a pour objectif d'informer et de sensibiliser. (voir les références en bas de page)

Après l'âge de la pierre, l'âge du cuivre, l'âge du bronze, l'âge du fer, l'âge de l'industrie, l'âge de l'électricité et l'âge de l'information / numérique, l'intelligence artificielle (IA) est devenue l'une des technologies les plus révolutionnaires du XXI^{ème} siècle. Capable d'analyser des données massives, de prendre des **décisions et d'automatiser des tâches complexes, elle transforme profondément** notre manière de travailler, de communiquer et de vivre. Cependant, son adoption massive soulève également des questions éthiques, sociales et économiques importantes.

Alors que les initiatives spectaculaires en matière d'IA intriguent, l'Albanie innove elle aussi en nommant une intelligence artificielle au poste de ministre des Marchés publics. Présentée comme incorruptible, cette IA baptisée « DIELLA représentée par une femme » vise à lutter contre la corruption dans un pays mal classé par TRANSPARENCY International.

Nombreux agents conversationnels adoptent une identité féminine, dans la lignée de Siri (Apple), Alexa (Amazon), Cortana (Microsoft) ou encore Sophia, premier robot à avoir obtenu la nationalité saoudienne en 2017. La figure féminine est spontanément perçue comme plus douce, attentive et empathique. En attribuant ces qualités à leurs machines, les concepteurs cherchent à atténuer la froideur et l'aspect artificiel des algorithmes, tout en favorisant leur acceptation par le public.

Quels sont les avantages de l'intelligence artificielle

1 - Automatisation et gain de temps

L'IA permet d'automatiser des tâches répétitives ou chronophages, que ce soit dans l'industrie, la santé ou le secteur des services.

2 - Précision et performance

Grâce à sa capacité à traiter d'énormes volumes de données, l'IA peut réaliser des analyses plus précises que l'humain. Dans le domaine médical, elle aide à détecter des maladies.

3 - Innovation et personnalisation

L'IA permet de créer des solutions innovantes et personnalisées. Les recommandations sur les plateformes de streaming ou d'e-commerce.

4 - Soutien à la prise de décision

Dans le domaine professionnel, l'IA fournit des outils d'aide à la décision. Les entreprises peuvent optimiser leurs stratégies commerciales et logistiques.

Quels sont Les inconvénients de l'intelligence artificielle

1 - Perte d'emplois

L'automatisation par l'IA peut entraîner la suppression de certains emplois, notamment dans les secteurs où les tâches sont répétitives.

2 - Biais et discrimination

Les algorithmes d'IA peuvent reproduire ou amplifier des biais présents dans les données utilisées pour leur apprentissage, ce qui peut générer des décisions injustes.

3 - Dépendance technologique

Une confiance excessive en l'IA peut rendre les individus et les entreprises dépendants de la technologie, réduisant parfois leur capacité à prendre des décisions indépendantes.

4. - Problèmes éthiques et sécurité

L'IA soulève des questions sur la vie privée, la surveillance et la sécurité des données.

Quels sont les inconvénients de l'IA pour les enfants et l'école

1. - Dépendance excessive à la technologie

L'utilisation fréquente d'outils d'IA pour faire les devoirs ou résoudre des problèmes peut réduire la capacité des enfants à réfléchir par eux-mêmes et à développer leur esprit critique.

2. - Moindre apprentissage des compétences fondamentales

Si les enfants comptent trop sur les applications d'IA pour rédiger des textes, résoudre des calculs ou apprendre des langues, ils risquent de ne pas acquérir des compétences de base essentielles.

3. - Distraction et perte de concentration

Les outils numériques basés sur l'IA peuvent être très attractifs (jeux éducatifs, recommandations personnalisées), mais ils peuvent aussi détourner l'attention des études et créer des difficultés de concentration.

4. - Biais et contenus inadaptés

Certains outils d'IA peuvent fournir des informations inexacts ou biaisées. Les enfants peuvent alors apprendre des notions erronées sans le savoir.

5. - Impact sur les relations sociales

Une trop grande interaction avec l'IA peut limiter les échanges humains, essentiels pour développer des compétences sociales, l'empathie et le travail en équipe.

6. - Pression et stress

Les systèmes d'évaluation basés sur l'IA ou les comparaisons automatiques avec d'autres élèves peuvent générer du stress ou une compétition excessive.

En conclusion l'intelligence artificielle offre des perspectives extraordinaires pour améliorer l'efficacité, la précision dans de nombreux domaines. Cependant, elle n'est pas sans risque et doit être utilisée de manière réfléchie, en intégrant des garde-fous éthiques et réglementaires. L'enjeu principal sera de tirer parti de ses avantages tout en minimisant ses inconvénients, afin que cette technologie serve le bien-être collectif plutôt que de créer de nouvelles inégalités.

SITE ET ARTICLE AYANT SERVI DE REFERENCE A CET ARTICLE.



Accès au lien

https://www.actuia.com/?utm_source
<https://www.lemonde.fr/intelligence-artificielle>
<https://www.cnil.fr/particulier-intelligence-artificielle-ia>
https://www.unesco.org/fr/artificial-intelligence/recommendation-ethics?utm_source

Patrick PRUGNAUD

ATCHOUM : LE TRANSPORT SOLIDAIRE au service de la mobilité rurale

La Communauté de Communes Pays de Fénelon a mis en place ATCHOUM, une plateforme qui apporte une réponse immédiate aux personnes isolées ayant des besoins de mobilité et ce très simplement grâce au transport solidaire en porte-à-porte.

ATCHOUM est une solution 2 en1 de covoiturage régulier courte-distance en milieu rural.

Ex : Déplacements domicile-travail, aller simple, déplacements privés, etc...

ATCHOUM est également une solution de transport solidaire à la demande et en porte-à-porte 7j/7, permettant la mise en relation de conducteurs volontaires et de passagers en difficulté souhaitant se déplacer à un moment précis (90% de l'activité).

Ex : Rdv médicaux, courses, activités, loisirs, commerces, aller-retour inclus, déplacements inter ou hors du territoire.

ATCHOUM est aussi un outil social et constitue un véritable appel à la citoyenneté en facilitant la reconnexion des liens en zone rurale.

ATCHOUM dispose d'une plateforme web pour la demande et la proposition de trajets, accessible via un ordinateur ou un téléphone portable.

Mais les personnes sans ordinateur ni téléphone portable ne sont pas oubliées puisque ATCHOUM dispose également d'un centre d'appel (70% des usages) permettant à toute personne ayant uniquement accès à une ligne de téléphone fixe, de proposer et demander ses trajets comme tout le monde.

Comment se passe la transaction ?

1 - Le passager fait sa demande de trajet en ligne (www.atchoum.eu) ou via le centre d'appel à sa disposition (0 806 110 444 service gratuit + prix d'un appel).

2 - ATCHOUM met en relation le passager et le conducteur en fonction des trajets proposés et demandés.

3 - Le passager et le conducteur mis en relation réalisent leur trajet ensemble, à la date prévue.

4 - Le conducteur est indemnisé par le passager en fonction de la distance et du type de trajet réalisé.

Combien ça coûte ?

En covoiturage, le conducteur est indemnisé par son passager en fonction de la distance du trajet.

Forfait de 3,75 € en dessous de 34 km + 0,11 € du km au-delà de 34 km.

En transport solidaire, l'indemnisation est plus importante étant donné le détour volontaire réalisé par le conducteur.

Forfait de 3,75 € en dessous de 11 km + 0,32 € du km au-delà de 11 km.

Aucune commission n'est due !

Deux types de paiement : carte bancaire ou ticket mobilité (solution de paiement proposée par ATCHOUM).

CONDUCTEUR OU PASSAGER INSCRIVEZ-VOUS !

(Article réalisé grâce aux documents fournis par Aurore Bouton animatrice Territoriale Sud-Ouest en charge du déploiement de la solution ATCHOUM sur les communautés de communes du Pays de Périgord Noir, renseignement au 07 63 66 28 14 ou aurore@atchoum.eu)

Maryvonne FEUILLOLEY

Association Cap Devoirs

Dès la rentrée des classes, l'association Cap Devoirs a repris son activité le 8 septembre.

9 enfants sont maintenant inscrits pour l'aide aux devoirs contre 5 en 2024/2025. La répartition est la suivante : 4 CP, 2 CE1, 1 CE2 et 2 CM1.

Le nombre de bénévoles reste stable à 10 malgré 2 démissions, 3 nouvelles bénévoles nous ayant rejoint.

Nous rappelons que l'aide aux devoirs concerne tous les enfants inscrits à la garderie de Pechs-de-l'Espérance quel que soit leur niveau scolaire.

Les parents présents à la dernière assemblée générale ont exprimé leur satisfaction de cette aide.

L'association remercie la Mairie de Pechs-de-L'Espérance pour son soutien, l'institutrice de Cazoulès et les parents pour leur confiance.

Maryvonne FEUILLOLEY

Le verger communal de PECHS-DE-L'ESPERANCE

La communauté de communes du Pays de Fénelon a initié le projet

« Les vergers de la transition écologique en pays de Fénelon » Nous avons été, de suite, séduits par ce projet et nous avons souhaité y participer activement.

A ce jour 10 vergers seront créés dont celui des PECHS-DE-L'ESPERANCE.

Le verger se situera au lieudit « Le BOURIAGE » distant environ de 300 mètres de la route départementale et de la piste cyclable, prochainement des panneaux indicateurs seront mis en place.

Samedi 29 novembre 2025 à 20 heures, une réunion très passionnante animée par Patrick BOUINEAU et Philippe THOMAS s'est déroulée à la salle de la mairie afin de présenter le projet.

A ce jour nous avons tracé l'implantation et amendé le sol d'une généreuse couche de fumier recouverte d'un paillage.

La plantation est prévue le samedi 24 janvier 2026
Tous les volontaires seront les bienvenus

Une haie champêtre sera plantée autour du terrain ainsi que 36 arbres fruitiers et de nombreux petits fruitiers.

Nous souhaitons que ce verger soit un lieu de rencontre convivial et d'échanges mais surtout qu'il soit fédérateur et inter-générationnel.

Mais il doit surtout nous permettre de nous remettre en question afin de changer nos pratiques et démontrer que nous sommes capables de produire à moindre coût ceci en revenant aux fondamentaux et en respectant la terre.

« La terre n'est pas un don de nos parents ce sont nos enfants qui nous la prête » proverbe en adéquation avec ce projet.

Gilbert MONTET



FESTIVITES 2026 - PECHS-DE-L'ESPERANCE

Tableau susceptible d'évoluer ou d'être modifié en fonction des événements

SDF : Salle des Fêtes

Janvier	Samedi 24	Commission Culture Loisirs	Comédie Théâtrale	CENTRE CULTUREL SARLAT
Février	Jeudi 5	Amicale Laique	Festival des lanternes	VARETZ
	Dimanche 15	Amicale Laique	Karaocrêpes	SDF CAZOULES
Mars	14 ou 28	Comité des Fêtes Cazoules	Repas	SDF CAZOULES
	Date non définie	Amicale Laique	Théâtre	ROCAMADOUR
Avril	Samedi 18	Association Cazoules Loisirs	Repas Théâtre	SDF CAZOULES
	Dimanche 26	Comité des Fêtes Cazoules	Fête du Printemps	SDF CAZOULES
Mai	Dimanche 24	Association Cazoules Loisirs	Vide Grenier	LA GARE CAZOULES
	Dimanche 31	AL Section Pétanque	Concours	RIVE DORDOGNE CAZOULES
Juin	Dimanche 14	AL Section Pétanque	Concours	RIVE DORDOGNE CAZOULES



OCTOBRE ROSE

Nous avons organisé deux animations cette année pour cette belle cause :

- Une randonnée de 5 ou 8 km (au choix) sur les bords de Dordogne, avec un temps superbe.
- Le traditionnel loto avec de nombreux lots.

Vous avez encore été nombreux à répondre présents.

Ces deux animations nous ont permis de verser 500 euros à la Ligue contre le cancer et 500 euros au Comité Féminin de la Dordogne pour le dépistage des cancers.

Merci à tous les participants.
Virginie VIGNES JARDEL



Amicale Laïque de Cazoules

REPAS DE L'AMICALE LAÏQUE DE CAZOULÈS

Comme tous les ans à la fin novembre, l'Amicale Laïque a organisé son traditionnel repas de fin d'année dans la Salle des Fêtes de Cazoules joliment décorée par les organisateurs du Noël des enfants la veille. Nous remercions le traiteur Patrick GOURSOLLE et toute son équipe pour l'excellent repas.

62 convives, adhérents et non adhérents, ont pu apprécier le menu dans une ambiance très conviviale.

Comme chaque année, pendant le repas, les personnes se sont prêtées au jeu de la pesée du jambon et ont essayé de trouver le poids exact de celui-ci.

L'amicale Laïque de Cazoules vous souhaite à toutes et tous une bonne année 2026

.Bernardette SOUILLIEZ.



MARCHE DE NOEL 2025

Le dimanche 7 décembre a eu lieu le marché de Noël de l'Amicale Laïque de Cazoules dans la Salle des Fêtes du village de Cazoules.

Le beau temps était au rendez-vous ainsi que de nombreux exposants : créateurs et artisans locaux, produits de la ferme, décorations, peinture, broderie, vigneron, stand de restauration, vin chaud offert par l'Amicale, etc.

Le Père Noël et ses compagnons à quatre pattes étaient au rendez-vous et ont fait le bonheur des petits et des grands. Pour ceux qui ont manqué la visite du Père Noël, une boîte aux lettres était mise à leur disposition, quelques lettres y ont été glissées.

Nous adressons tous nos remerciements au personnel

communal, aux exposants, aux bénévoles de l'Amicale Laïque pour leur implication. Grâce à eux ce marché de Noël a procuré un moment de joie, de bonheur et d'espérance pour tous.

A l'année prochaine.
.Bernardette SOUILLIEZ.



DÉCORATIONS DE NOËL

Cette année encore, les villages sont décorés pour Noël : sapin, lutins, palettes peintes, panneaux de rues humoristiques, rennes en bois, paquets cadeaux, bouquets de fleurs.

Deux ateliers se sont déroulés les 15 et 22 novembre.

Le premier atelier a permis de vérifier les décorations et de faire les paquets cadeaux. Le deuxième atelier a été consacré à la mise en place des décorations dans les villages sauf les palettes installées par le personnel communal, merci à eux.

Lors de cet atelier, une partie des bénévoles s'est occupée de la décoration de la salle de Cazoulès et en particulier de la scène où un décor féérique a été créé pour accueillir les enfants la semaine suivante pour fêter Noël.

Une autre partie des bénévoles a confectionné les bouquets installés sur les barrières devant la salle des fêtes.

Certes, les décorations sont moins prestigieuses que certaines villes mais elles ont été faites avec peu de moyens financiers, dans un souci durable (bois, reliquats de peinture, feuillage, ...) et dans un bel élan de solidarité, générosité et créativité.

Merci à tous les bénévoles pour leur contribution.

Maryvonne FEUILLOLEY



NOËL DES ENFANTS

Samedi 29 novembre 2025, les enfants de Pechs-de-l'Espérance et leurs parents étaient conviés pour un après-midi festif autour de jeux avec Morgan de la ludothèque de la Communauté de communes, d'un atelier pompons avec Maryvonne et Colette, de maquilleuses avec Justine et Mariame.

En parallèle, Bob a proposé aux parents des prises de photos souvenirs qu'il leur a envoyé ensuite après leur avoir demandé de signer les autorisations de prises de vue et de diffusion.

Au cours de l'après-midi, le père Noël a distribué les friandises aux enfants et il n'a pas échappé à la séance photo.

Ce fût un après-midi joyeux et très animé, les 35 enfants présents ont profité des animations proposées et l'après-midi s'est terminé par un goûter partagé entre enfants, parents et bénévoles.

Nous remercions tous les participants à cet événement, ils ont tous contribué à la réussite de cette rencontre.

Claudine THELLIER



NOËL DES AÎNÉS

Pour cette année, les aînés pouvaient choisir entre carte cadeau et repas, 174 cartes ont été distribuées et le repas a eu lieu le 4 janvier 2026.

Festif et musical cette année, le repas des aînés !

Les convives étaient moins nombreux que l'an dernier (35 dans le cas présent), et plusieurs sont arrivés avec leurs douleurs, de dos, de sciatique, et ont commencé par échanger leurs remèdes tandis que débutait le repas (fort apprécié) du traiteur de Carlux Frédéric Soustre. C'est au moment du fromage que s'est levé Hubert, propriétaire de la Truffière (village de gîtes à Orliaguet), et qu'il a commencé à jouer de l'accordéon, des airs anciens, des morceaux récents, et l'ambiance a subitement changé : oubliées les douleurs, oubliés l'âge et les traitements, on a battu des mains, on a chanté, on a même dansé !

Le musicien n'était pas avare de son temps, et il a fallu quasiment mettre les convives à la porte à 16h30 pour remettre la salle en état...

Merci pour le repas, merci pour la musique, nous nous sommes sentis redevenir jeunes pour quelques heures, et ça fait du bien !

Ritva BOLGAR





Nouveaux arrivants dans la commune

Pour ceux qui ne l'auraient pas déjà fait, nous serons ravis de vous rencontrer en mairie.
Nous pourrions, non seulement faire votre connaissance, mais aussi enregistrer vos coordonnées utiles en bien des cas et vous informer sur les services rendus par la commune.

Merci et à très bientôt

Les numéros utiles

Enedis (EDF)	09 72 67 50 24
Véolia	05 61 80 09 02
Frelons/guêpes	06 17 72 10 14
	06 72 57 81 80
Appels d'urgence	
Pompiers	18 ou 112
Gendarmerie	17
SAMU	15
SOS Femmes battues	39 19
Hopital Sarlat	05 53 31 75 75
Hopital Gourdon	05 65 27 65 27
Centre anti-poison	05 61 77 74 47
Alzheimer Dordogne	05 53 27 30 34
Portage Repas CIAS Carlux	05 53 30 45 51
Assistante sociale de secteur	05 53 02 07 77
Drogues info service	0 800 23 13 13
Ecoute Alcool	0 811 91 30 30
SIDA info service	0 800 84 08 00

- **Déchetterie de Carlux** - Lieu-dit Sesquières - 24370 Carlux
Tél : 05 53 59 67 74 - Site Web : www.sictom-perigord-noir.com
Ouverture du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 et le samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h30.

- **Déchetterie verte de Cazoulès** - Route du Pont de Mareuil
Ouverture les mercredi et samedi de 8h à 18h



Agence postale

1392 Route de la Porte du Périgord
Tél : 05 53 29 72 40
Ouverture au public
du lundi au vendredi de 8h à 13h



Transports Cars régionaux

Deux dépliants sont à disposition dans les mairies de
Pechs-de-l'Espérance
L'un pour la ligne 335 entre Souillac et Sarlat
L'autre pour l'ensemble des lignes de la Dordogne



Site de la commune : pechsdelesperance.com

Mails PECHS-DE-L'ESPERANCE

secretaire@pechdelesperance.fr
regie@pechsdelesperance.fr

PERMANENCES DE PECHS-DE-L'ESPERANCE



Annexe mairie de Orliaguet



Mairie de PECHS-DE-L'ESPERANCE
Peyrillac-et-Millac



Annexe mairie de Cazoulès

Place Fernand Lafon
ACCUEIL :
Mardi et vendredi de 14 h à 17 h
☎ 05 53 29 83 59

1 Place de la Mairie
ACCUEIL :
Lundi et jeudi de 9h 30 à 12h 30 et de 14h à 17h 30
Mercredi de 9h à 13h
☎ 05 53 29 75 07

1392, Route de la Porte du Périgord
ACCUEIL :
Du lundi au vendredi 8h à 13h
☎ 05 53 31 45 25